



Service du secrétariat général et greffe

**PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES**

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure pour une partie du lot 6 724 868

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* :

QUE, lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le lundi 13 juillet 2026, à compter de 19 h 30 au 11700, boulevard Lacroix à Saint-Georges, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

IMMEUBLE VISÉ

Une partie du lot numéro 6 724 868 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce, laquelle est située derrière le 17850, boulevard Lacroix.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE

La nature de la dérogation demandée vise à autoriser une marge de recul minimale de 3,23 m de la limite de propriété au lieu de 4 m.

Que toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance du 13 juillet prochain ou encore en transmettant ses commentaires par écrit à l'adresse suivante : greffe@saint-georges.ca à compter du jour de la publication du présent avis, et ce, jusqu'au 13 juillet 2026 à 16 h.

**Donné à Saint-Georges,
ce 26^e jour de juin 2026.**

**M^e Isabelle Beaulieu, notaire
Greffière**